

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2019**

Excusés : Estelle Bazanté, Florence Houssin Tourane, Laurent Lafficher, Frédéric Métais (bon à pouvoir à Patricia Nardin), Pierrette Raguin (bon à pouvoir à Yves Billaud)

Absente : Anita Pouzin

Secrétaire : Agnès COGNÉE

### **1 - Approbation du rapport de la CLECT du 7 octobre 2019 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée**

Après vote, le Conseil municipal décide d'approuver à l'unanimité le rapport de la CLECT de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée du 7 octobre 2019 tel que présenté en annexe et l'application des montants des attributions de compensation prévus dans celui-ci (AC négative de 21 445 € pour la commune de Saint-Michel-le-Cloucq) et de charger Monsieur le Maire de procéder à l'exécution de la présente délibération.